



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

**Revue de presse
23 février au 1^{er} mars 2019**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1 Conseil extraordinaire de la COI.....3

- Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Des discussions fructueuses et des décisions importantes Prises
- Conseil Extraordinaire de la COI : La piraterie maritime demeure une contrainte majeure
- Relance de la procédure d'accréditation de la COI entant qu'observateur auprès de l'Union africaine
- L'organisation régionale soutient le processus électoral aux Comores
- COI-Conseil extraordinaire de la COI du 23 février 2019 – Seychelles

II Centres d'intérêts

2.1 Tourisme.....18

- Arrivées touristiques - l'Inde, la Réunion, la Chine reculent

1.2 Environnement.....19

- Environnement : la forêt Mikea en grand danger

Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI)

Des discussions fructueuses et des décisions importantes prises



Plusieurs points et dossiers d'intérêt régional ont été agréés lors du conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui a eu lieu le samedi 23 février à l'Hôtel Hilton Northolme, à Mahé.

Le conseil des ministres a été précédé dans la matinée par une réunion du Comité des officiers permanents de liaison (OPL) – les représentants des Etats membres auprès de l'organisation régionale.

Les Seychelles ont accueilli cette session en sa qualité de président de la COI.

Seule la délégation malgache était absente de ce conseil extraordinaire des ministres. Et c'est le secrétaire général de la COI, Monsieur Hamadi Madi Bolero qui a la tâche de transmettre les décisions prises aux autorités malgaches et aussi aux autorités comoriennes sur des sujets surtout concernant le budget et l'augmentation de la cotisation agréés par les autres membres.

C'est au nom du peuple et du gouvernement seychellois que le Vice-Président Vincent Meriton en sa qualité de président de la COI a souhaité la bienvenue aux Ministres des Affaires étrangères et officiers permanents de liaison qui ont participé à ce conseil extraordinaire des Ministres de la COI.



Les participants ont délibéré et se sont mis d'accord sur plusieurs sujets d'intérêt communs. Les plus pertinents sont :

- l'adoption d'un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette au secrétariat général de la COI de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements,
- l'augmentation de la cotisation des pays membres,
- l'accréditation de la COI auprès de l'Union Africaine comme observateur, et
- l'intention de Maurice d'organiser la 2ème conférence ministérielle sur la Sécurité Maritime et la 22ème Session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie) les 10, 11 et 12 juin prochain.

Dans son allocution d'accueil, Monsieur Meriton a salué la spontanéité avec laquelle les participants ont répondu à l'appel pour participer à cette session extraordinaire.

« Cette mobilisation spontanée témoigne la proximité, l'amitié, la solidarité qui nous unissent et traduit tous les espoirs que nous portons à notre coopération et plus important elle nous permet de franchir une étape supplémentaire dans la poursuite du renforcement des relations amicales et fraternelles qui nous lies », a fait remarquer Monsieur Meriton.

Il a qualifié ce conseil de ministres de non seulement symbolique mais historique, car il témoigne ce lien qui unisse nos peuples.

Monsieur Meriton a noté que 35 ans après le lancement de la COI ici même à Mahé, la coopération régionale s'impose plus que jamais comme la seule voie possible pour nos pays de surmonter leur handicap, s'adapter aux défis de la mondialisation et d'améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Monsieur Meriton a aussi fait un compte rendu sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Asoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores, s'est réjoui de la récente mission d'écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale.

Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'Agence française de développement (AFD) pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question. Accompagné par Monsieur Barry Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Seychelles, Monsieur Meriton a enfin présenté les prochaines étapes de la feuille de route de la présidence du Conseil pour l'année en cours qui vise à rendre l'organisation régionale plus moderne, plus réactive et mieux capable de répondre aux besoins des Etats membres qu'elle a pour vocation de servir.

Lors d'un point de presse après la clôture des discussions, Monsieur Meriton a qualifié les travaux de cette session extraordinaire du Conseil des Ministres de très fructueux avec beaucoup d'échanges et de réflexions.

Il a félicité les participants pour l'intérêt qu'ils ont porté aux débats et la qualité de leurs interventions.

A propos du budget discuté, Monsieur Bolero a, pour sa part, expliqué que le plus gros est celui des projets de la COI et il dépend de la contribution financière des différents partenaires de la COI et n'a rien à voir avec le budget du secrétariat qui a été le sujet principal des discussions de ce conseil extraordinaire. Ce budget dépend des cotisations des pays membres. A savoir que ces derniers sont tombés d'accord pour une augmentation de 5,94% de leur cotisation ce qui porte le montant à une somme d'1,4 million euros.

Pour les Seychelles la somme annuelle passera de €47,549 à €50,376.

Justifiant ces augmentations, Monsieur Meriton a dit que cela permettra à la COI d'élargir et de cimenter sa position au-delà du continent africain.

Monsieur Bolero s'est également félicité de l'atmosphère cordiale dans lequel les travaux du conseil des ministres se sont déroulés aussi bien que la qualité des discussions et l'engagement des pays participants à trouver vite des consensus. Il a saisi l'occasion pour exprimer davantage son soutien à Monsieur Meriton à la tête de la présidence de la COI.

Pour ce qui est l'accréditation de la COI auprès de l'Union Africaine comme observateur, Monsieur Bolero a fait remarquer que c'était pendant une précédente présidence seychelloise que cette demande d'accréditation a été faite auprès de l'Union Africaine mais qu'il n'a pas eu de suivi. C'est sous une autre présidence seychelloise que cette démarche vient d'être reprise et il doit avoir un suivi afin que cette accréditation devienne réelle. Monsieur Bolero a qualifié cette décision de très bonne.

25 février 2019

<http://www.maurice-info.mu/2019-02-25-conseil-extraordinaire-de-la-coi.html>

Conseil extraordinaire de la COI



Un Conseil extraordinaire de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenu aux Seychelles le 23 Février 2019 à l'invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison – les représentants des Etats membres auprès de l'organisation régionale – et malgré l'absence de la délégation Malagasy qui n'a pu participer aux travaux, ce Conseil extraordinaire a d'abord permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l'adoption d'un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements.

Les Etats membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d'intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine.

Ils ont également approuvé l'initiative de Maurice, présentée par le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, d'organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la Sécurité maritime et la 22ème session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie).

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Mériton, par ailleurs Vice-président de la République des Seychelles,

sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Asoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores, s'est réjoui de la récente mission d'écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'Agence française de développement (AFD) pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question. Accompagné par Barry Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Seychelles, Vincent Mériton a enfin présenté les prochaines étapes de la feuille de route de la présidence du Conseil pour l'année en cours qui vise à rendre l'organisation régionale plus moderne, plus réactive et plus apte à répondre aux besoins des Etats membres qu'elle a pour vocation de servir.

26 février 2019

<https://www.inside.news/conseil-extraordinaire-de-la-coi/>

Conseil Extraordinaire de la COI : La piraterie maritime demeure une contrainte majeure



Le Conseil Extraordinaire de la COI s'est réuni à l'Hôtel Hilton à Beau Vallon, Mahé Seychelles. Le Conseil Extraordinaire a approuvé l'organisation de la 2^{ème} édition de la conférence ministérielle sur la sécurité maritime et le 22^{ème} Session du groupe de contact sur la piraterie hors des côtes de la Somalie (CGPCS) en collaboration avec le Secrétariat général de la COI et l'Union Européenne.

Le Conseil a rappelé que la première édition a réuni 250 participants de 23 pays et 15 organisations régionales et internationales. Cette conférence a contribué énormément à la mise en place d'une architecture maritime dans la région du sud-ouest de l'Océan indien accompagné d'une déclaration et d'une feuille de route sur la sécurité maritime.

A noter que malgré une diminution dans le nombre d'attaque de pirate, la piraterie maritime demeure une contrainte majeure dans le développement socio-économique des pays riverains du continent et les pays membre de la COI.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Vishnu Lutchmeenaraidoo, qui dirigeait la délégation mauricienne a aussi plaidé pour l'établissement d'un Fonds régional spécial pour aider les pays ACP de la COI à mobiliser les ressources nécessaires afin de pouvoir observer le processus électoral dans ces pays. Le Conseil a pris note d'un éventuel apport de la part de l'AFD à mettre en place un programme sur la paix et stabilité pour la région de l'Océan Indien.



Conseil extraordinaire de la COI du 23 février 2019 – Seychelles



Un Conseil extraordinaire de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenu aux Seychelles à l'invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison - les représentants des Etats membres auprès de l'organisation régionale – et malgré l'absence de la délégation Malagasy qui n'a pu participer aux travaux, ce Conseil extraordinaire a d'abord permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l'adoption d'un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements.

Les Etats membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d'intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine.

Ils ont également approuvé l'initiative de Maurice, présentée par le ministre Vishnou Lutchmeenaraidoo, d'organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la Sécurité maritime et la 22^{ème} session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie).

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Mériton, par ailleurs Vice-président de la République des Seychelles, sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Asoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores, s'est réjoui de la récente mission d'écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'Agence française de développement (AFD) pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question. Accompagné par Barry Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Seychelles, Vincent Mériton a enfin présenté les prochaines étapes de la feuille de route de la présidence du Conseil pour l'année en cours qui vise à rendre l'organisation régionale plus moderne, plus réactive et mieux capable de répondre aux besoins des Etats membres qu'elle a pour vocation de servir.

26 février 2019

<http://lagazettedescomores.com/assets/pdfs/QuarkXPress%203344.pdf>

COOPÉRATION RÉGIONALE

Relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine

Un Conseil extraordinaire de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenu aux Seychelles à l'invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles. Plusieurs points ont été discutés dont la relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine mais aussi de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l'adoption d'un budget 2019.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison, un Conseil extraordinaire de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenu aux

Seychelles à l'invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles. Il a permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l'adoption d'un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements.

Les Etats membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d'intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d'accréditation de la COI en tant qu'observateur auprès de

l'Union africaine. Ils ont également approuvé l'initiative de Maurice d'organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la Sécurité maritime et la 22ème session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie).

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Mériton, par ailleurs Vice-président de la République des Seychelles, sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Assoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores,

s'est réjoui de la récente mission d'écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale (ONU,

Union africaine, SADC, Union européenne). Le conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale.

Ibnou M. Abdou

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

L'organisation régionale soutient le processus électoral aux Comores

Mariata Moussa



Le Conseil extraordinaire des ministres des Affaires étrangères a donné son feu vert quant à la participation des observateurs de la Commission de l'Océan indien (Coi) aux prochaines élections du président de la République et des gouverneurs des îles aux Comores. Cela fait partie bien sûr de la suite de la mission de la Coi qui était venue à Moroni la semaine dernière, à la demande du gouvernement, pour échanger avec les différentes organisations et partis politiques comoriens.

Les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Commission de l'Océan indien (Coi), l'invitation de la présidence en exercice du conseil de la Coi, occupée par la République des Seychelles, se sont rencontrés à Mahé, aux Seychelles, le samedi 23 février, en session extraordinaire. Tenue après la rencontre des Officiers permanents de liaison (Opl), la rencontre des ministres, marquée par l'absence de la délégation malgache, a permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l'adoption du budget 2019 de l'organisation. Le budget adopté va permettre à la Coi de « travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements », a-t-on souligné.

Parmi les points essentiels à l'ordre du jour, la participation de la Coi au processus électoral aux Comores marqué par l'élection du président de la République et des gouverneurs des îles. Intervenant au nom de son ministre Souef Mohamed Elamine, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Mohamed Ahmed Assoumani, s'est réjoui de la récente mission

d'écoute et de dialogue menée par la Coi à Moroni, dans le cadre du processus électoral en cours aux Comores.

Selon le communiqué final, «la Coi a décidé qu'elle accompagnerait l'Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d'observation électorale de la communauté internationale, l'Onu, l'Union africaine, la Sadc, Union européenne ». Au terme de cette rencontre, les ministres et représentants des Etats membres ont souligné l'importance de doter l'organisation régionale des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. « Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'agence française de développement pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question », a indiqué ce communiqué.

Les Etats membres présents à cette rencontre ont, par ailleurs, avancé sur un certain nombre de dossiers d'intérêt régional, à savoir, la relance de la procédure d'accréditation de la Coi en tant qu'observateur auprès de l'Union africaine. Lors des discussions, les représentants des pays membres ont également approuvé l'initiative de l'île de Maurice, présentée par le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, d'organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la conférence ministérielle sur la sécurité maritime et la 22ème session du groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes.

Ce Conseil extraordinaire a également entendu le compte rendu du vice-président de la République des Seychelles, Vincent Mériton, sur la mission menée par l'organisation régionale à Madagascar à l'occasion de l'élection présidentielle.

25 février 2019

<https://alwatwan.net/politique/l%E2%80%99organisation-r%C3%A9gionale-soutient-le-processus->

COI-Conseil extraordinaire de la COI du 23 février 2019 – Seychelles

Un Conseil extraordinaire de la Commission de l’océan Indien (COI) s’est tenu aux Seychelles à l’invitation de la présidence du Conseil de la COI occupée depuis septembre 2018 par la République des Seychelles.

Précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison – les représentants des Etats membres auprès de l’organisation régionale – et malgré l’absence de la délégation Malagasy qui n’a pu participer aux travaux, ce Conseil extraordinaire a d’abord permis de trouver un accord entre les Etats membres présents pour l’adoption d’un budget 2019 raisonnable en volume et qui permette à la COI, représentée lors de ces instances par son Secrétaire général, Hamada Madi, de travailler dans de bonnes conditions et de faire face à ses nombreux engagements.

Les Etats membres présents à ce Conseil extraordinaire ont par ailleurs avancé sur un certain nombre de dossiers d’intérêt régional à commencer par la relance de la procédure d’accréditation de la COI en tant qu’observateur auprès de l’Union africaine.

Ils ont également approuvé l’initiative de Maurice, présentée par le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, d’organiser en juin 2019, dans son pays, la deuxième édition de la Conférence ministérielle sur la Sécurité maritime et la 22^{ème} session du CGPCS (Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes de Somalie).

Le Conseil de la COI a également entendu le compte rendu de son président, Vincent Mériton, par ailleurs Vice-président de la République des Seychelles, sur la mission menée par l’organisation régionale à Madagascar à l’occasion des élections présidentielles. Mohamed Ahmed Asoumani, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères des Comores, s’est réjoui de la récente mission d’écoute et de dialogue menée par la COI dans son pays en vue des élections présidentielles et des gouverneurs de mars 2019. La COI a décidé qu’elle accompagnerait l’Union des Comores dans cette importante période en se joignant aux missions d’observation électorale de la communauté internationale (ONU, Union africaine, SADC, Union européenne).

Pour conclure ce Conseil extraordinaire, les ministres et représentants des Etats ont souligné l'importance de doter la COI des moyens nécessaires à ses missions politiques et diplomatiques au service de la stabilité régionale. Une mention spéciale a été faite en ce sens par le représentant de la France/Réunion, l'ambassadeur Luc Hallade, à l'Agence française de développement (AFD) pour le rôle qu'elle pourrait jouer dans les mois à venir dans la mise en œuvre d'un projet consacré à cette question. Accompagné par Barry Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Seychelles, Vincent Mériton a enfin présenté les prochaines étapes de la feuille de route de la présidence du Conseil pour l'année en cours qui vise à rendre l'organisation régionale plus moderne, plus réactive et plus apte à répondre aux besoins des Etats membres qu'elle a pour vocation de servir.

<http://mondialisationegalitaire.info/actualite/1181/>

Les Seychelles accueillent une session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI ce samedi

23-February-2019

Le Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) se réunit ce samedi en session extraordinaire sous la présidence du Vice-Président et Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Vincent Meriton, à l'hôtel Hilton Northolme.

Le Conseil extraordinaire regroupera les chefs de délégation des Etats Membres et sera précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison qui se réunira le même jour dans la matinée sous la présidence de l'OPL des Seychelles, M. Jacques Belle.

Il sera consacré prioritairement à l'examen du budget 2019 du Secrétariat Général de la COI en vue de son adoption.

Cette rencontre sera également l'occasion pour le président en exercice de faire un bilan de sa présidence, notamment en ce qui concerne la récente mission d'information et d'évaluation faite aux Comores en compagnie du Secrétaire général Madi Hamada en vue des prochaines élections présidentielles de l'Union et des Gouverneurs des Iles prévues le 24 mars et le 21 avril, et la mission effectuée en décembre dernier dans le cadre des élections présidentielles de Madagascar.



Les Seychelles accueillent une session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI ce samedi



Le Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) se réunit ce samedi en session extraordinaire sous la présidence du Vice-Président et Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Vincent MERITON, à l'hôtel Hilton Northolme.

Le Conseil extraordinaire regroupera les chefs de délégation des Etats Membres et sera précédé par un Comité des Officiers permanents de liaison qui se réunira le même jour dans la matinée sous la présidence de l'OPL des Seychelles, M. Jacques BELLE.

Il sera consacré prioritairement à l'examen du budget 2019 du Secrétariat Général de la COI en vue de son adoption.

Cette rencontre sera également l'occasion pour le président en exercice de faire un bilan de sa présidence, notamment en ce qui concerne la récente mission d'information et d'évaluation faite aux Comores en compagnie du Secrétaire général Madi HAMADA en vue des prochaines élections présidentielles de l'Union et des Gouverneurs des Iles prévues le 24 mars et le 21 avril, et la mission effectuée en décembre dernier dans le cadre des élections présidentielles de Madagascar.

2018

Arrivées touristiques : L'Inde, La Réunion et la Chine reculent

BAISSE de 0,6 % dans les arrivées indiennes, recul de 5,2 % du côté de l'île sœur, et une chute de 9,9 % au niveau des arrivées touristiques chinoises. Tels sont les reculs notables que révèle le dernier rapport de l'*International Travel and Tourism* pour l'année 2018, publié par Statistics Mauritius hier.

Ces données viennent une nouvelle fois mettre en lumière la baisse du nombre de touristes provenant de certains de nos plus importants marchés émer-

gents, à l'instar de la Chine. D'ailleurs, cette tendance se poursuit. En 2017 déjà, un déclin de 8,1 % dans le nombre de touristes chinois avait été noté.

Une situation que les opérateurs et les autorités attribuent à une série de facteurs, parmi lesquels une réorganisation des vols vers la Chine, des problèmes économiques internes au marché chinois ou encore une série de mauvaises pratiques mises en exergue par l'*Association of China Market Tour Operators*.

Parmi les griefs de l'association : des excursions vendues au rabais qui diminuent la qualité des services offerts aux touristes chinois. Ou encore la difficulté, voire l'incapacité, des entreprises locales à opérer des services de tour-opérateurs sur le sol chinois, entre autres.

Quant au marché réunionnais, les opérateurs attribuent son désintérêt en partie à cause des perturbations liées aux « gilets jaunes » mais aussi, en raison des tarifs du billet d'avion « trop

élevés » entre nos deux îles. Cela, alors que l'opérateur Air Austral propose des vols directs à des prix compétitifs sur l'Asie du Sud-Est, région réputée peu chère.

Du reste, selon les projections de Statistics Mauritius, les recettes touristiques devraient grimper de 5,4 %, passant de Rs 64 milliards en 2018 à Rs 67,5 milliards cette année. Le taux de croissance devrait toutefois être moins que l'année précédente, soit de 3,6 %.

Shelby EMILIEN

25 février 2019

<https://www.lexpressmada.com/25/02/2019/environnement-la-foret-mikea-en-grand-danger/>

Environnement – La forêt Mikea en grand danger

🕒 25 février 2019 👤 Mirana Ihariliva 👁 947 Vues 📖 3 minute(s) pour lire



Tsiavoniobe, doyen des Mikea s'est entretenu avec le ministre de l'Environnement, Alexandre Georget.

L'une des plus grandes forêts du pays subit les conséquences des actes de l'Homme. Huit mètres carrés par jour y sont brûlés.

L'alerte a été significativement donnée par le ministère de l'Environnement et du développement durable. La forêt Mikea abritant trois-cent dix espèces de plantes endémiques, des Baobabs Andasonia, des rats noirs, des lémurs catta, cinquante-neuf espèces de reptiles, brûle à une vitesse grand V.

En 2018, huit mètres carrés de forêt par jour sont partis en fumée. « L'agriculture sur brûlis pour la culture de maïs et de légumineuses et surtout le charbon de bois s'y pratiquent clandestinement, et ce, depuis des années. Les habitants n'ont pas d'autres alternatives de survie que d'exploiter le charbon pour les besoins de la ville de Toliara », témoigne Nary Joseph qui travaille dans une ONG locale. « Les plantes endémiques, la faune sont sévèrement menacées. Mais la communauté Mikea, qui constitue un patrimoine pour le pays est surtout en grand danger », a souligné le ministre de l'Environnement et du développement durable, Alexandre Georget hier, au lancement du reboisement à grande échelle d'un objectif de 40 000 ha pour tout le pays, à l'intérieur de la forêt Mikea, dans le fokontany de Vorehe, commune de Basibasy, et dans la commune de Befandefa, district de Morombe, région Sud-ouest.

Le doyen de la communauté Mikea, dénommé Tsiavoniobe s'est d'ailleurs adressé au ministre et a demandé à ce que l'État apporte son soutien dans la protection de l'habitat des Mikea, d'où ils puisent l'essentiel de leur nourriture.

Ardu

La tâche s'annonce difficile. La forêt Mikea s'étale sur près de 300 000 ha. 184 630 ha sont gérés par Madagascar National Parks (MNP) dont 3 436 ha ont été brûlés l'année dernière, en consommant un nombre important de Baobabs « Reniala ». Le ministre a demandé à ce que le MNP règlemente l'accès à cette zone alors qu'outre les exploitants clandestins de charbon, les pratiquants de culture sur brûlis, des chercheurs scientifiques,

des touristes et même les Mikea font le va-et-vient dans la forêt. « Les Mikea ont évolué et ne fuient pas la civilisation, tel qu'on le croit. Ils ne se contentent plus de la cueillette et se nourrissent d'aliments cuits. Aussi, est-il difficile de distinguer qui brûle et qui ne brûle pas la forêt », raconte Elien, journaliste basé à Ankililaoka, district de **Toliara II**.

Hier, 1 500 petits baobabs, 1 000 plantes autochtones et 1 700 arbres fruitiers ont été mis en terre sur une superficie de 6ha dans la forêt Mikea. « Cette forêt a plus que besoin d'être restaurée. D'autres plantes seront introduites afin d'arriver à un reboisement à grande échelle. Le suivi des reboisements ne sera plus un vain mot », a ajouté le ministre. Il a été par ailleurs indiqué que le recours aux drones afin de mieux surveiller la forêt n'est pas à écarter.